



Projet de mise en conformité de la gare de Moutier.

Julien Biermann, chef de projet
Séance publique, 5 mars 2024

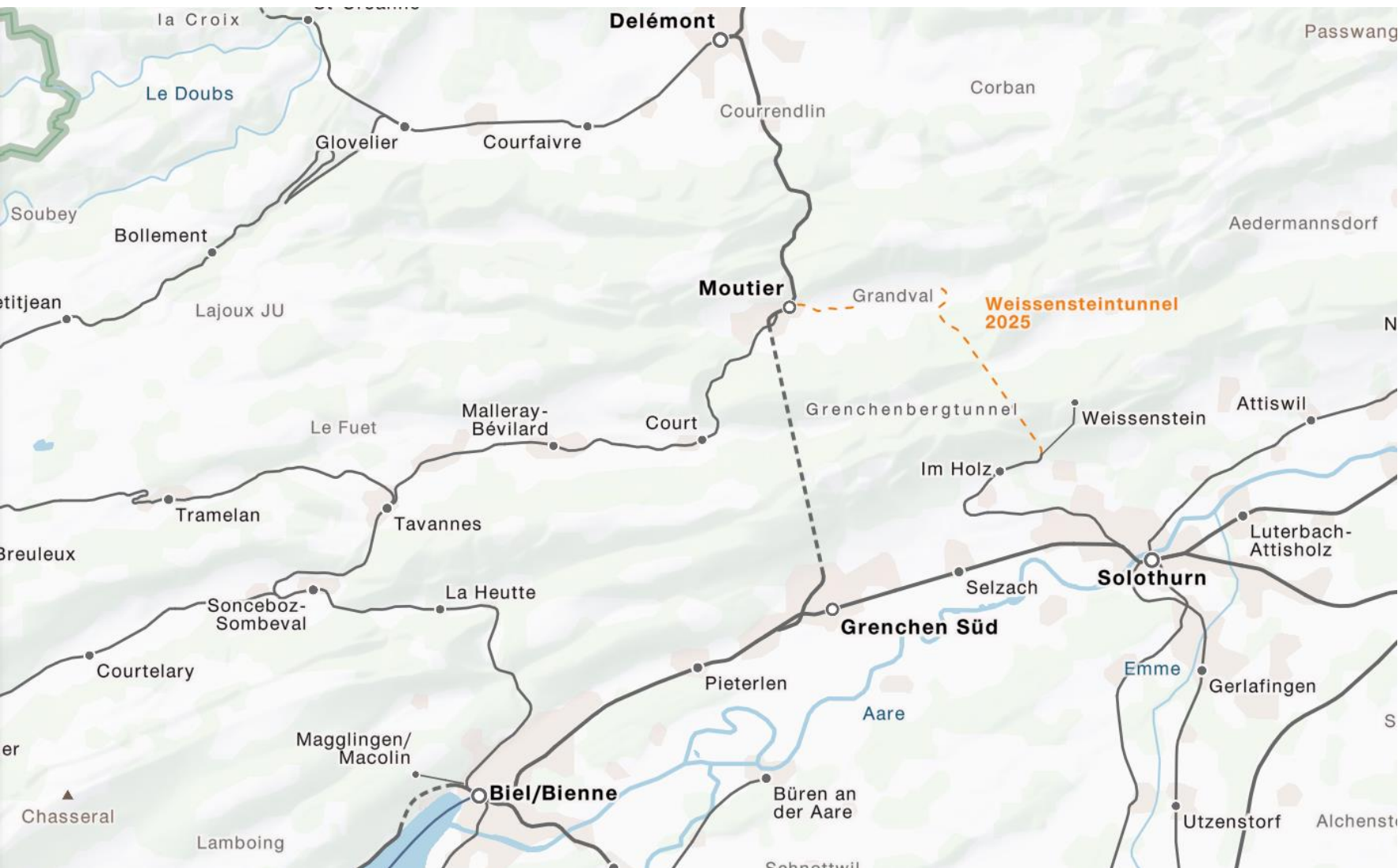
Moutier



Programme.

1. Situation, contexte
2. Projet (ouvrages concernés, travaux, améliorations)
3. Impacts et mesures
4. Planning
5. Canaux d'information
6. Questions/réponses

Situation.



Gare traversée par trois lignes

- Bienne – Delémont (pas de croisement à l'horaire)
- Soleure – Moutier (en travaux par le BLS), gare terminus
- Sonceboz-Sombeval – Moutier (travaux de mise en conformité à Sonceboz-Sombeval jusqu'à fin 2024), gare terminus

3'817 voyageurs / jour (en 2018)

- Gare de catégorie b

Contexte.

1. Projet de mise en conformité LHand (loi sur l'égalité pour les personnes handicapées), avec renouvellement des infrastructures ferroviaires en fin de vie
2. Synergie avec les travaux du BLS (tunnel du Weissenstein et la ligne Moutier-Soleure)
3. Mesures compensatoires LHand en place depuis 01.01.2024 (et jusqu'à la mise en conformité des gares)

Le projet.

Les CFF améliorent le confort et garantissent l'accès pour tous en gare de Moutier. Les accès aux quais et aux trains sont facilités, les infrastructures ferroviaires sont en grande partie renouvelées.

Maître d'ouvrage : CFF

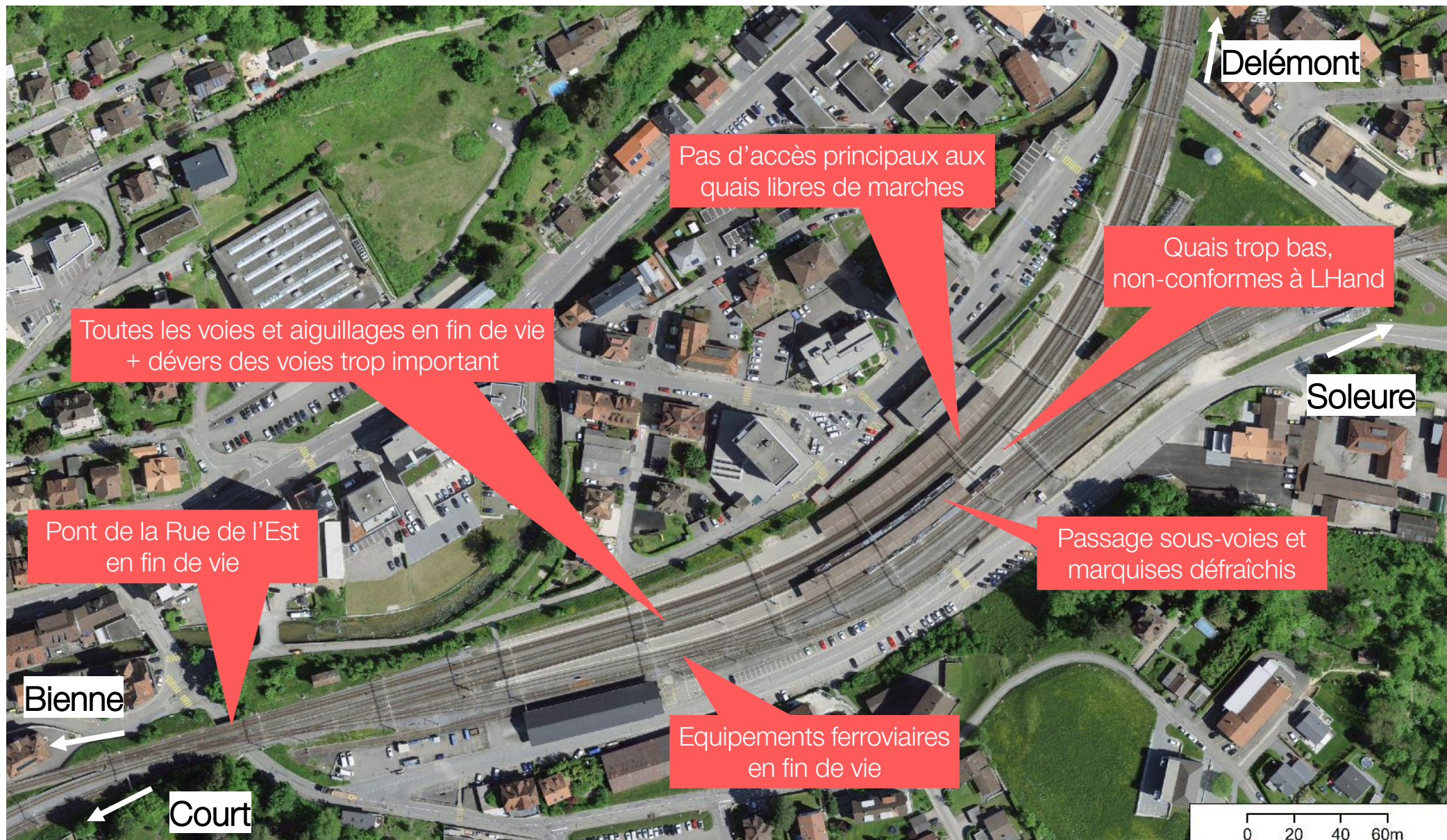


Coût du projet : 37.4 MCHF (+/- 10%), financé par la convention de prestations (dont une participation de la Ville de Moutier et du BLS).



Calendrier intentionnel des travaux: mars 2024 – mars 2026.

Etat actuel de la gare (I/II).



Etat actuel de la gare (II/II).



Quais trop bas, non-conformes à LHand



Pont de la rue de l'Est en fin de vie
+ gabarit routier limité à 3,7 m de hauteur



Pas d'accès principaux aux quais libres de marches

Passage sous-voies défraîchi



Toutes les voies et aiguillages en fin de vie

Equipements ferroviaires en fin de vie

Présentation du projet – situation générale.

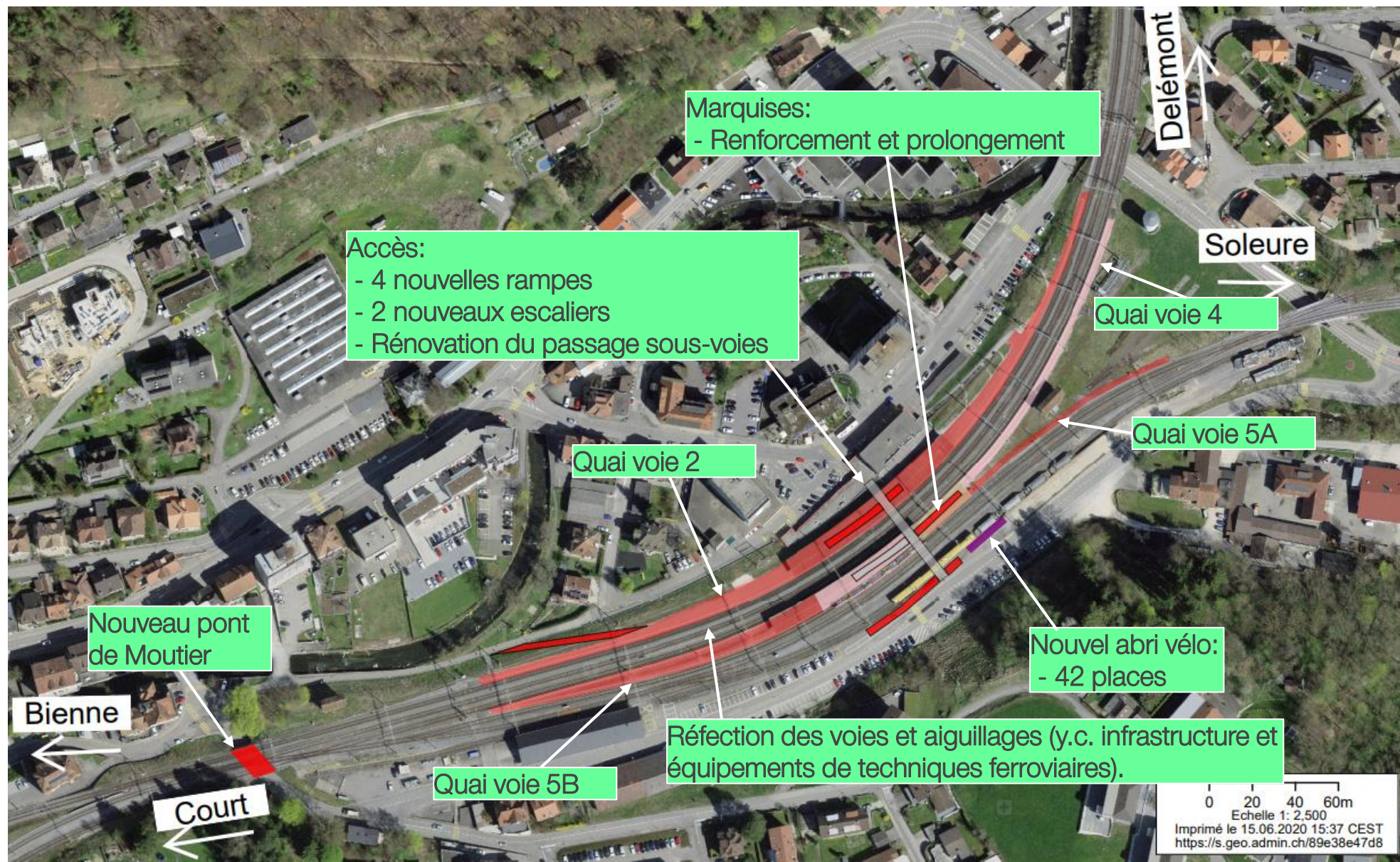
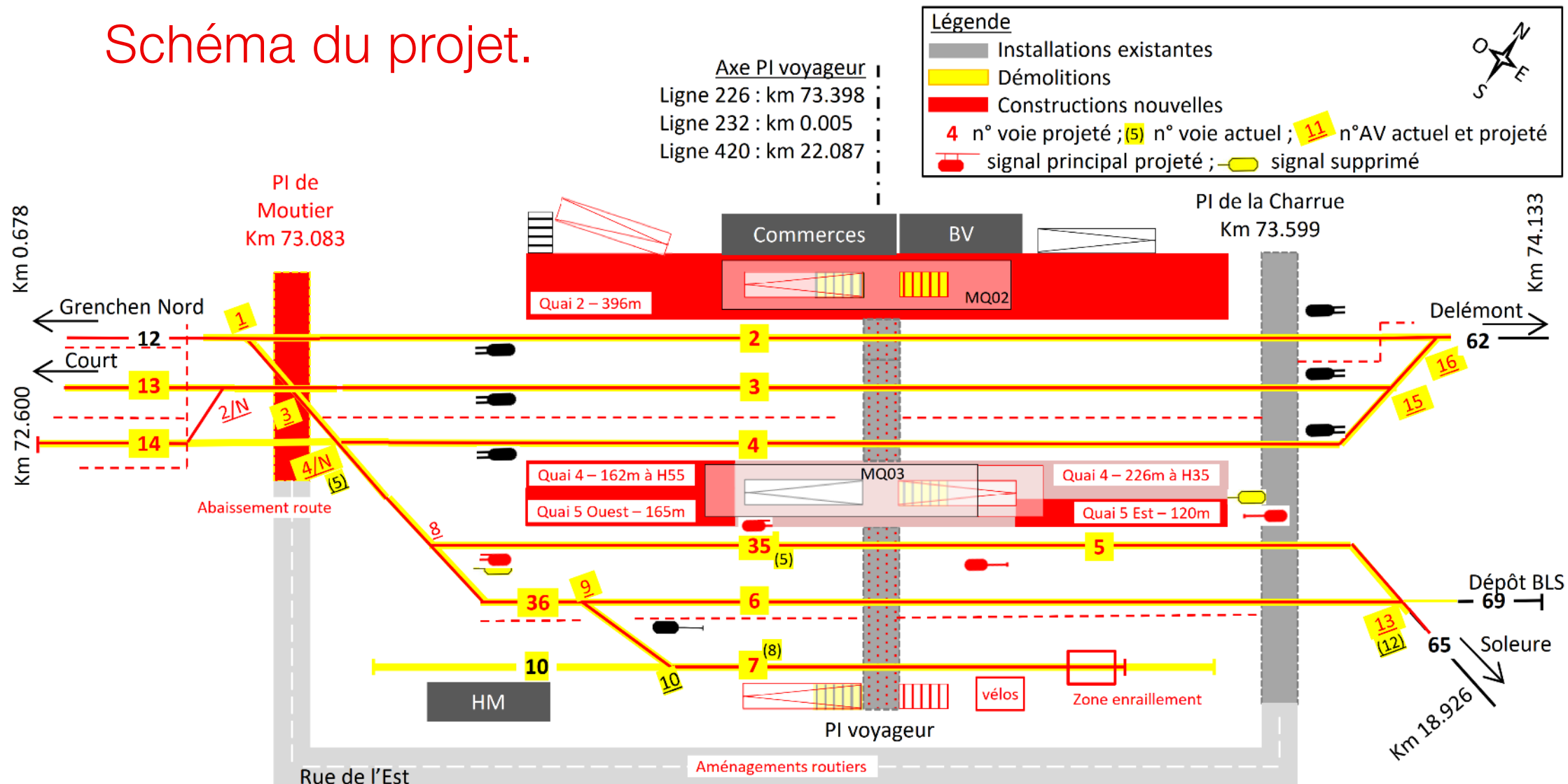


Schéma du projet.



Ligne 226 CFF Sonceboz-Moutier-Delémont: km 72.600 – km 74.133

Périmètre du projet: Ligne 232 BLS Moutier-Lengnau: km 0.000 – km 0.678

Ligne 420 BLS Soleure-Moutier: km 18.926 – km 22.075

Renouvellement LC: voies 13 (partiel), 14, voies 2-3-4 jusqu'au PI voy., voies 5-6, 36 ; Suppression LC: voies 8 et 10

Adaptation des installations IS, KAB, ChAV sur l'entier du périmètre d'étude

Les travaux de Moutier en quelques chiffres.



3'300 m

de longueur de
voies refaites

Plusieurs kilomètres
de câbles, drainages,
réseau de
chauffages
d'aiguillages

1'070 m

de longueur de
quais refaits (ou
nouveaux)

4

nouvelles rampes et

2

nouveaux escaliers

9

aiguillages

24

mois de
travaux

60

mâts de ligne
de contact

2

marquises
renforcées et 1
prolongée de

40 m

1

modernisation
complète des
équipements
d'accueil

1

pont (avec
abaissement
de la route)

37.4

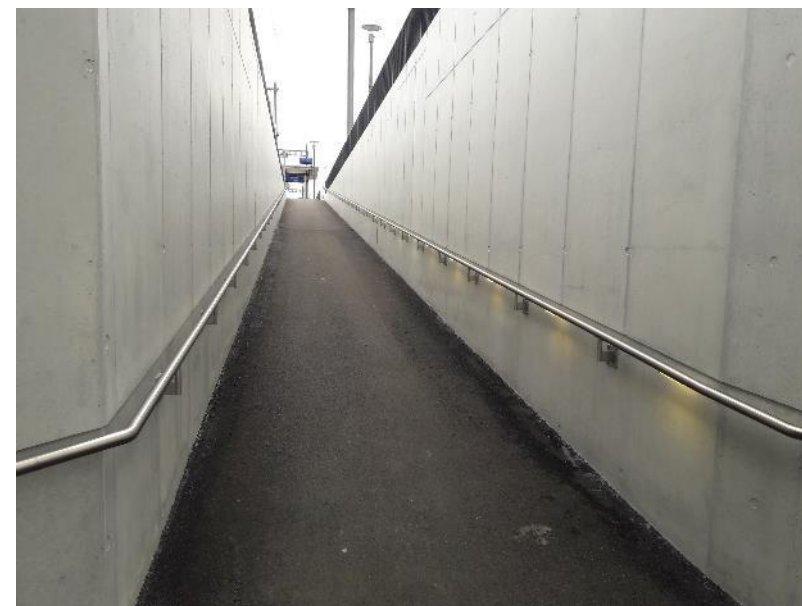
MCHF

42

places dans
un nouvel abri-
vélos

Le projet. Rampes et escaliers (exemple d'ouvrages similaires)

Construction de nouvelles rampes d'accès pour un meilleur confort.



Le projet. Quais (exemple d'ouvrages similaires)

Rehaussement des quais pour un accès aux trains libre de marches et construction d'un nouveau quai.
Modernisation des équipements d'accueil.



Le projet.



Renouvellement de 3,3 km de voies ferrées et 9 aiguillages.
(exemples d'ouvrages similaires)

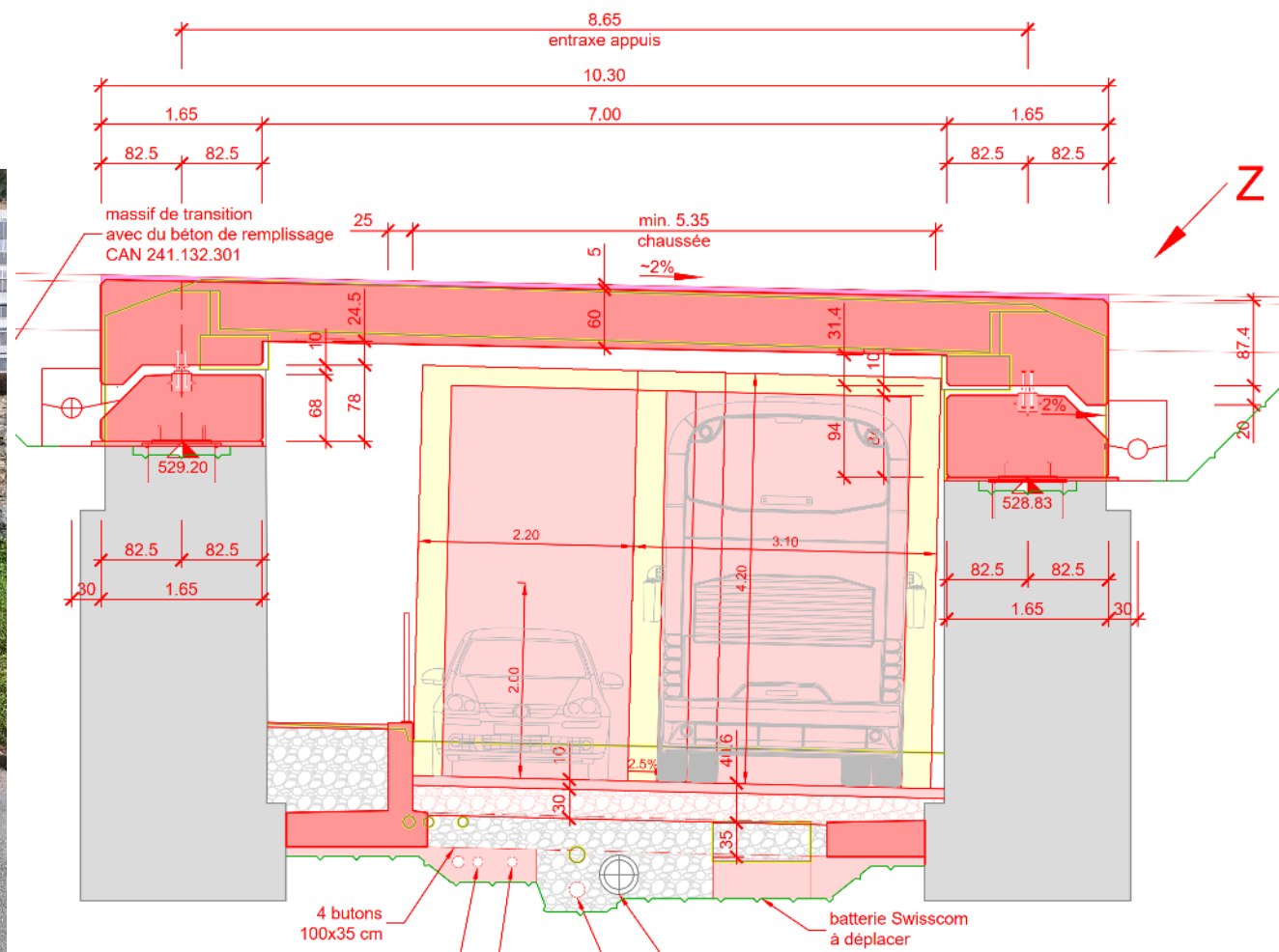




Le projet. Pont sur la rue de l'Est.

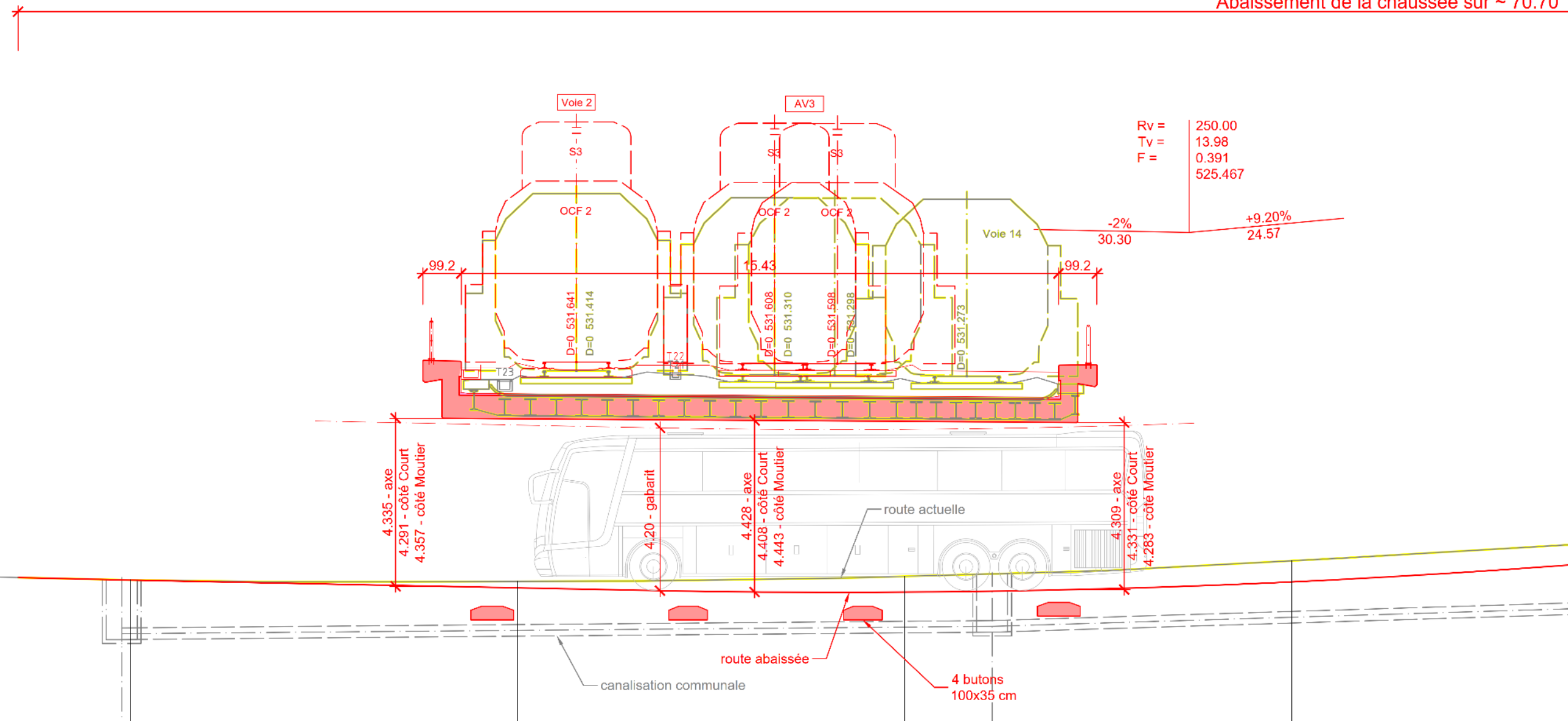
Renouvellement du tablier du pont en fin de vie.

Abaissement de la route pour augmenter le gabarit routier.



Le projet.

Abaissement de la chaussée sur ~ 70.70





Le projet. Remplacement d'un pont (exemple d'ouvrage similaire).



Emprises provisoires principales (en vert).



Impacts et mesures mises en place (1/2).



Modifications de l'horaire des trains

- Pas de changement d'horaire pour les trains de la ligne Bienne – Moutier – Delémont (sauf pendant le weekend 12-15.09.2025)
- Trains supprimés pour la ligne Moutier – Soleure
- Trains Moutier – Sonceboz (voir détails plus loin)



Nuisances sonores

- Maximiser les travaux faits de jour (éviter les activités nocturnes qui peuvent être réalisées de jour)
- Equipes sensibilisées (charte de bonnes conduites).
- Méthodes de construction avec l'objectif de minimiser les nuisances (bruit/vibrations) tout en assurant un bon rendement (réduire la durée des travaux)
- Pas de système central d'alarme sonore la nuit (uniquement alarmes sur machines).
- Avis de travaux envoyés avant les travaux de nuit et week-end.
- Mise en place de 300 m de paroi anti-bruit provisoires (côté nord des voies)

Impacts et mesures mises en place (2/2).



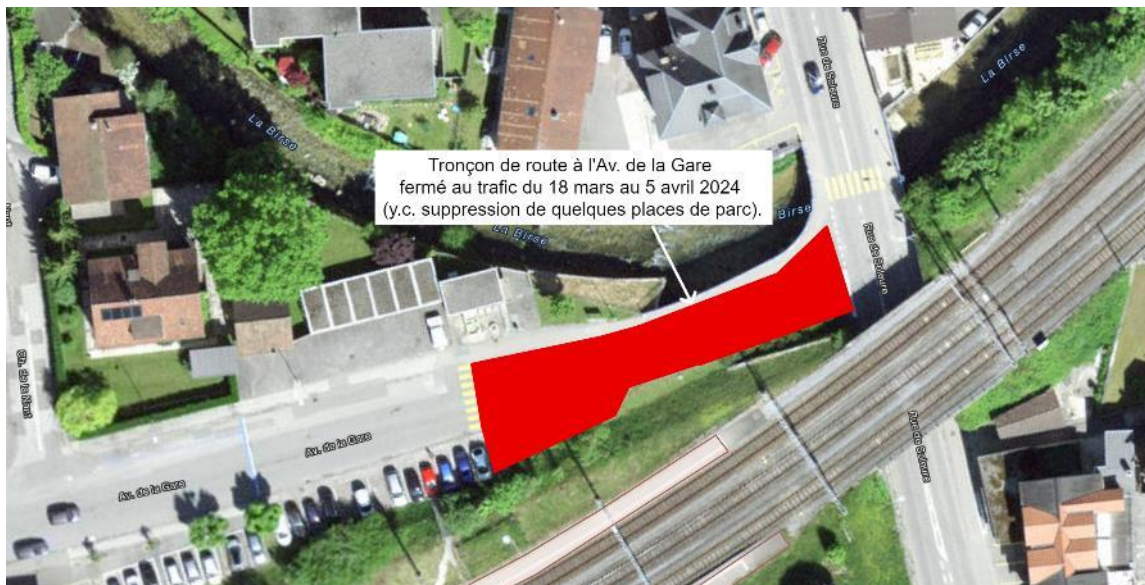
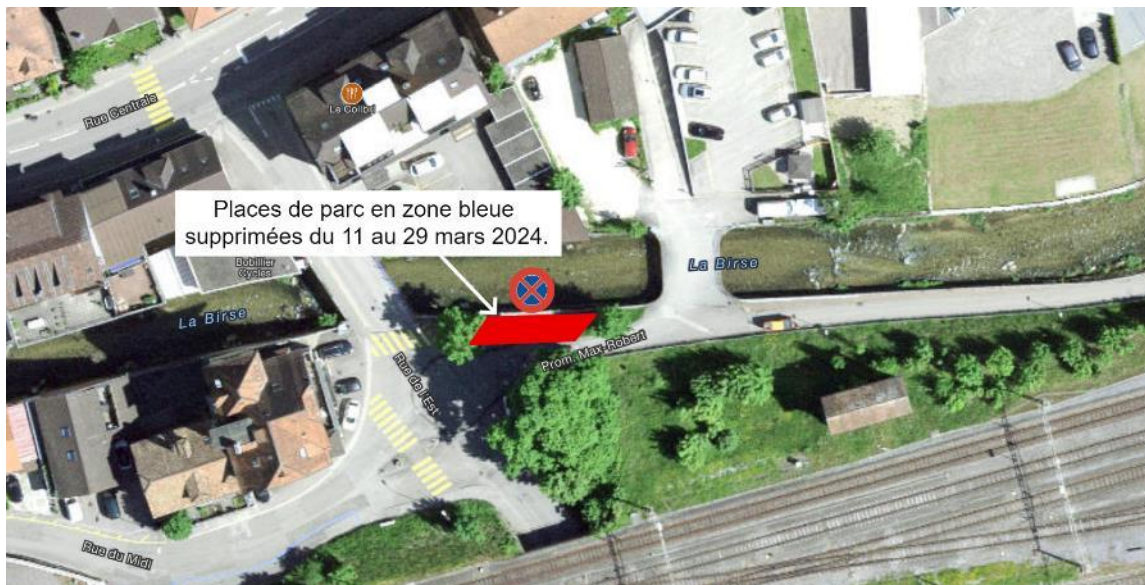
Accès

- Maintien de la circulation piétonne dans et à proximité de la gare, ainsi que des traversées piétonnes sous-voies.
- Fermeture du passage sous le pont de la rue de l'Est pour les véhicules de janvier à décembre 2025 (passage pour piétons possible)
- Limiter les emprises chez les tiers et sur le domaine public.
- Les zones proches des installations de chantier seront régulièrement balayées et les zones empoussiérées arrosées.



Sécurité

- Séparation du chantier et des zones ouvertes au public par des palissades de chantier.
- Signalétique des accès au chantier et des accès pour les riverains.
- Mesures de sécurité pour effectuer les travaux à proximité des voies et des lignes à haute tension en service.



Impact routier.

A partir du 11 mars, des travaux de réalisation de conduites d'évacuation des eaux auront lieu en journée, hors périmètre CFF.

Du 11 au 29 mars – Rue de l'Est.

Pour garantir un accès en continu à la Promenade Max. Robert, la circulation se fera en demi-chaussée et sera réglée à la palette à la Rue de l'Est.

Du 18 mars au 5 avril 2024 – Avenue de la Gare.

Pour permettre la réalisation des interventions, un tronçon de l'Avenue de la Gare sera fermé à l'intersection de la Rue de Soleure. Une déviation sera mise en place.

Pour les besoins du chantier, quelques places de parc seront provisoirement supprimées. Une signalétique sera mise en place.

Un cheminement piétons sécurisé est assuré en continu sur les tronçons de route en travaux.

Impact clientèle.



Modifications d'horaire nécessaires pour effectuer divers travaux dans votre région

- Depuis le 26 juin 2023 et jusqu'au 14 décembre 2024

Pour permettre les travaux en gare de Sonceboz-Sombeval, un horaire annualisé a été mis sur pied. D'autres impacts sont prévus entre Moutier et Sonceboz-Sombeval, notamment du 1^{er} au 11 novembre 2024.

Toutes les infos seront disponibles sur www.cff.ch/sonceboz

- Depuis le 3 mars 2024 jusqu'au 13 décembre 2025

Pour permettre aux BLS d'effectuer leurs travaux entre Moutier et Soleure. Toutes les infos sur www.bls.ch/weissensteintunnel

- Du 12 au 15 septembre 2025 (week-end de travaux intensifs)

Pour les besoins du chantier de Moutier, des modifications d'horaire seront nécessaires. Le concept suivra.

L'horaire en ligne est mis à jour en continu et propose les meilleures correspondances.

Nous vous recommandons de vérifier l'horaire en ligne ou l'application Mobile CFF avant chacun de vos déplacements.



Le planning intentionnel.



Nos canaux d'information.



Site internet

- Projet de construction du tunnel du Weissenstein (BLS):
www.bls.ch/weissensteintunnel
- Informations sur impacts routiers:
www.moutier.ch



Contacts

Question liée au projet:

- projets.lhand@cff.ch

Pour toute autre question:

- www.cff.ch/contact



Avis de travaux

- Dans votre boîte aux lettres
- Sur www.cff.ch/travaux



Merci de votre
attention.